## **Process d'inscription aux TEP BPJEPS Voile**

Site internet <a href="https://www.envsn.sports.gouv.fr/">https://www.envsn.sports.gouv.fr/</a>

→ onglet « formation » puis «offre de formation »



Puis en passant la souris, « savoir plus » apparait et cliquer sur cette fenêtre



Cela ouvre une fenêtre avec la description des TEP et des consignes pour l'inscription. Merci d »e les lire attentivement pour faciliter l'inscription.

Veuillez suivre l	les étapes suivantes :	Cliquer sur
	INSCRIPTION AUX TEP	s'inscrire aux
I I	Toute inscription induit des frais administratifs et /ou techniques et nécessite un paiement en ligne pour validation. Ne sont pas concernés par l'inscription aux Tests d'Exigences Préalables (TEP) les candidats possédant déjà leurs TEP Since re aux TEP	TEP
etape 2	TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER     • Après inscription, vous devez renseigner votre dossier dans la rubrique « espace stagiaire ».     • Vérifiez que vous avez renseigné toutes les informations nécessaires et joint toutes les pièces demandees.     • Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte.	

Suivre la procédure en créant, dans un 1<sup>er</sup> temps, votre espace stagiaire : « je n'ai pas encore de compte ».

Puis procéder à votre inscription :



Informations sur la dette	
Établissement : ECOLE NATIONALE DE VOILE ET DES SPORTS NAUTIQUES	_
Rue : BEG ROHU	
Code postal : 56510	
Référence de la dette : x4form001417000107dapcQq	
Montant : 70,00 €	
Adresse électronique : angelique.le-meledo@envsn.sports.gouv.Fr	
Modes de paiement disponibles	sur cet écran, vous devez cliquer
	sur « annuler »
Payer par carte bancaire	Vous pourrez alors continuer votre inscription en mettant les pièces demandées impérativement.